

L'accompagnement





L'accompagnement

Habilitation obligatoire des accompagnateurs VAE (cahier des charges fixant un niveau de qualité et de prestation minimal)

Possibilité d'un accompagnement (facultatif et payant)

L'accompagnement augmente les chances des candidats d'aller jusqu'au passage devant le jury





La dispositif

Faire une demande d'accompagnement par écrit auprès de l'IFF/IR2F

Désignation d'un accompagnateur habilité par l'IFF/IR2F

Formalisation de la prestation d'accompagnement

Phase 1

Phase 2

Phase 3

Elaboration du dossier de recevabilité

Elaboration du dossier de validation

Orientation post VAE

Définition du projet Explicitation du processus Choix des activités

Accompagnement à la rédaction

Préparation de l'entretien

Accompagnement renforcé si validation partielle

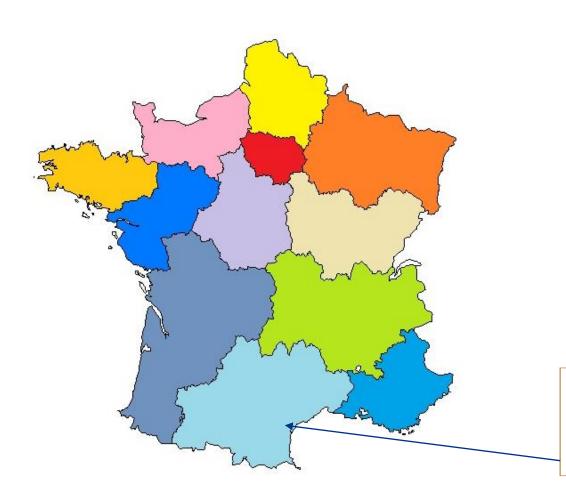
Estimée à 2 heures

Estimée à 12h

Estimée à 2h



Notre réseau



Fabrice DUBOIS
Patrick GOUGGINSPERG
Daniel VERDELHAN

